

## Tarifs d'inscription au Colloque 2018

### Inscription au colloque et à la soirée de gala

Catégorie	Tarifs jusqu'au 30 avril 2018	Inscriptions tardives
Membres – Monde municipal	395 \$	445 \$
Membres – Artistes et organismes culturels*	320 \$	375 \$
Membres – Alliés de la culture	395 \$	445 \$
Non-membres	520 \$	570 \$
Artistes et organismes culturels de la ville hôte**	220 \$	220 \$

### Inscription au colloque uniquement

Catégorie	Tarifs jusqu'au 30 avril 2018	Inscriptions tardives
Membres – Monde municipal	300 \$	350 \$
Membres – Artistes et organismes culturels*	225 \$	280 \$
Membres – Alliés de la culture	300 \$	350 \$
Non-membres	450 \$	500 \$
Artistes et organismes culturels de la ville hôte**	125 \$	125 \$

### Inscription à la soirée de gala uniquement

Tarifification générale : 95 \$

Le coût de l'inscription au Colloque comprend les repas des jeudi et vendredi midi et les pauses.

**Le Colloque, les activités culturelles payantes et la soirée de gala seront facturés par Les Arts et la Ville. Le colloque et la soirée de gala sont non taxables. Taxes incluses si applicables pour les activités culturelles.**

Païement préférablement par chèque, libellé à l'ordre de Les Arts et la Ville.

#### Annulation

Aucune annulation avec remboursement ne sera possible après le 30 avril 2018. Les inscriptions débutent le 6 mars et se terminent le 23 mai 2018.

\* Sur présentation d'une carte étudiante valide, tout étudiant ou stagiaire d'une organisation, du Monde municipal ou du Monde de la culture et ses alliés, pourra bénéficier de ce tarif réduit.

\*\* Une mesure incitative est offerte aux artistes et aux travailleurs culturels locaux pour encourager leur inscription au colloque. Pour bénéficier de cette mesure, vous devez vous qualifier auprès de la Ville de Sept-Îles et obtenir un code promotionnel.

**Information (mesure incitative) :** Pascale Malenfant, agente culturelle à la Ville de Sept-Îles  
418 962-2525, poste 2950  
pascale.malenfant@ville.sept-iles.qc.ca